

Voici vos champions à Berne!

Autor(en): **Verdan, Nicolas / Lutz, Georg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 115

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-906166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Voici vos champions à Berne!

Le mandat de nos parlementaires s'achève et les élections fédérales ont lieu le 20 octobre prochain. Qui, parmi les sortants Romands, se sont le plus battus en faveur des intérêts des seniors? Notre enquête.

Demandez à une femme ou à un homme politique si la défense des aînés compte à ses yeux.

A gauche comme à droite, une réponse affirmative semble toujours aller de soi: qui n'aurait pas à cœur de défendre les seniors? Parce que, n'est-ce pas, tôt ou tard, tout un chacun est concerné.

Dans les faits, pourtant, la défense des personnes âgées en Suisse est loin de faire l'unanimité. Lorsqu'il s'agit, concrètement, de donner sa voix en faveur de tel ou tel objet censé être en faveur de cette catégorie de la population, on retrouve invariablement deux camps opposés: une droite systématiquement réticente à délier les cordons de la bourse étatique et une gauche toujours prompte à venir en aide aux moins bien lotis, seniors compris.

En cette année d'élections fédérales, de plus en plus nombreuses et nombreux sont les élus et les élues à se souvenir (à se rappeler au bon souvenir aussi) des 55 ans et au-delà. Pas plus tard que le 10 juillet dernier, par exemple, la libérale-radical Isabelle Moret vaudoise affichait ainsi son engagement sur son mur Facebook: «Qualité de vie des seniors: comment faire pour l'améliorer?» Et de proposer deux remèdes censés soulager le poids

de l'assurance maladie de base et compenser la faiblesse du 2^e pilier: «Le remboursement de certaines mesures de prévention par l'assurance maladie de base et l'augmentation de la rente de deuxième pilier pour les temps par-

« Je suis convaincue que le Parti socialiste et Les Verts en font plus pour les personnes âgées »

BEA HEIM, COPRÉSIDENTE CSA



tiels et les petits salaires, souvent des femmes.»

Sans entrer dans le détail des propositions, certes généreuses, de la libérale-radical vaudoise, force est toutefois de constater qu'elle n'est pas

dans le bon camp politique pour les faire valoir. C'est du moins ce qui ressort de notre enquête. Avec le Conseil suisse des aînés (CSA), l'organe consultatif des instances fédérales, nous avons sélectionné cinq objets de vote soumis au Parlement durant la dernière législature (*lire encadré*). Un constat s'est rapidement imposé: aux yeux du PLR, les seniors ne sont pas une priorité. L'UDC ne fait pas mieux quand il s'agit de voter une mesure sociale en leur faveur.

UNE LÉGISLATURE PEU FAVORABLE AUX SENIORS

«La dernière législature a été très difficile pour les seniors, déplore Michel Pillonel, coprésident du CSA jusqu'en 2018. Le Conseil national étant régi par une majorité absolue de droite, tous les sujets à caractère social ont été balayés.»

Cet observateur attentif du Parlement tient une liste précise de tous les dossiers en lien avec la défense des plus âgés: prévoyance sociale, assurance maladie, bien entendu. Mais pas seulement: «Le vote sur les vaches à cornes, on ne va pas le passer au crible, dit-il en riant. En revanche, on suit de près tout ce qui est en lien avec le service public, la mobilité, le logement, autant >>>

Parlementaires romands: notre classement



Ada Marra, 1973
Conseil national, PS, VD



Christiane Bulliard Marbach, 1959
Conseil national, PDC, FR



Ursula Schneider Schüttel, 1961
Conseil national, PS, FR



Denis de la Reussille, 1960
Conseil national, POP, NE



Jacques-André Maire, 1957
Conseil national, PS, NE



Laurence Fehlmann Rielle, 1955
Conseil national, PS, GE



Carlo Sommaruga, 1959
Conseil national, PS, GE



Mathias Reynard, 1987
Conseil national, PS, VS



Pierre-Alain Fridez, 1957
Conseil national, PS

CINQ VOTES CLIVANTS : COMMENT LE CLASSEMENT A ÉTÉ ÉTABLI

Ce classement a été déterminé par le choix de cinq objets de vote clivants sélectionnés avec le concours du Conseil suisse des aînés (CSA) : un objet du Conseil fédéral (Prévoyance retraite 2020), une initiative cantonale (Pour que les fonds de prévoyance vieillesse ne soient plus soumis à l'intérêt négatif), deux initiatives parlementaires (Pour une flexibilisation de rentes LPP et Relever l'examen de contrôle périodique de 70 à 75 ans) et une motion (Améliorer la protection contre les congés signifiés aux personnes âgées). Avec le CSA, cet organe consultatif des instances fédérales, nous avons déterminé en quoi un vote négatif ou positif correspond

(ou pas) aux intérêts des seniors. Pour chacun de ces cinq objets, nous avons passé au crible les votes des parlementaires romands, canton par canton. Neuf parlementaires se distinguent ainsi en donnant, à quatre reprises, leur voix au camp jugé le plus en faveur des seniors par le CSA. Si notre approche n'a pas de réelle valeur statistique, elle permet toutefois un constat : les intérêts des seniors semblent mieux représentés à gauche de l'échiquier. L'un des objets que nous avons examinés dénote toutefois une forte mobilisation de la droite : la relève de l'examen de contrôle périodique de conduite. La gauche s'y oppose en majorité.

de dossiers qui concernent, de près ou de loin, les intérêts des seniors.» Après douze ans passés au Comité directeur du CSA, dont six à la coprésidence, ce grand défenseur des seniors déplore la «politique des caisses vides». Et de constater: «C'est fini le temps de la recherche de compromis acceptables qui ont marqué la dernière législature qui s'achève.»

C'est dans ce contexte très dur que ferraille désormais Bea Heim, la Bernoise qui a succédé à Michel Pillonel. Pour la nouvelle coprésidence du CSA, cela ne fait pas un pli: «Je suis convaincue que le Parti socialiste et Les Verts en font plus pour les personnes âgées. Sans doute que les forces progressistes du Parlement se sont mobilisées pour les personnes les plus fragilisées par le système et la droite n'a de cesse d'opposer les plus pauvres à la classe moyenne, tout en s'efforçant de libérer d'impôts les plus favorisés.» Une

prise de parole militante, qui ne doit toutefois pas faire oublier que le CSA est constitué de deux piliers politiquement opposés: la Fédération des associations des retraités et de l'entraide en Suisse (Fares), qui penche à gauche, et l'Association suisse des aînés (ASA), plutôt centre-droit. Durant ses douze ans passés à la coprésidence du CSA, Michel Pillonel a d'ailleurs œuvré au rassemblement de ces deux faïtières, cherchant avant tout le consensus.

LE PLR ASSUME PLEINEMENT

Pour le conseiller national Philippe Nantermod, libéral-radical valaisan, la représentativité du CSA n'en est pas moins discutable: «N'est-il pas présidé par Bea Heim, une conseillère nationale socialiste? Les prises de position de cet organe sont de gauche.» Hors joute politique, mais plus sur le fond, le parlementaire libéral-radical n'est pas favorable à un engagement pro-

ter ces intérêts négatifs sur une partie de leurs clients.) «Les taux d'intérêt négatifs ne touchent pas plus les seniors que les actifs, comme moi, explique Philippe Nantermod. Les intérêts négatifs sont terribles pour l'ensemble de la population. Est-ce juste, dès lors, d'en exclure seulement une partie d'entre elle? Pourquoi n'exonérerait-on pas également les ménages qui les paient avec le triplement des frais bancaires? Si on suit cette logique, on supprime l'intérêt négatif pour la LPP et, demain, ce seront les petites et moyennes entreprises. Au bout du compte, plus personne n'y sera soumis, et ce n'est autre que l'indépendance de la Banque nationale suisse qui est en jeu.»

Une autre initiative, visant pour celle-ci à protéger les seniors contre des congés de bail abusifs, n'a pas non plus eu l'heur de plaire à la droite: «Les seniors ne sont pas les seuls à se trouver en situation de précarité et le droit de bail fait suffisamment la part belle aux locataires, estime Philippe Nantermod.» Et d'ajouter: «Si le risque de perdre son appartement est plus pénible pour les seniors, ils sont aussi largement bénéficiaires avec le montant de leurs anciens loyers.»

UNE AUTRE VISION À L'UDC

Comme une large majorité de ses collègues de droite, la conseillère nationale genevoise Céline Amaudruz (UDC) ne s'est pas montrée une championne des seniors à Berne. Elle s'en explique en réfutant, elle aussi, le caractère homogène de cette catégorie sociale: «Je vote toujours en fonction de ce que j'estime être l'intérêt général, c'est-à-dire que je veille à ce que le plus de personnes possibles y trouvent leur compte. Pris catégorie par catégorie, on pourrait en déduire que je m'exprime plutôt contre certains, mais, en fait, j'essaie simplement d'être équitable. La solidarité intergénérationnelle est importante pour moi, ce qui me vaut de travailler à répartir l'effort de la manière que j'estime la plus juste.»

La députée UDC assume pleinement le fait de ne pas figurer dans notre liste de champions: «Les acteurs politiques les plus généreux envers les seniors sont de gauche et un >>>

«Ce n'est pas le rôle d'un élu de défendre une génération contre une autre et je trouve même dangereux de travailler pour une catégorie sociale plutôt qu'une autre.»

PHILIPPE NANTERMOD, CONSEILLER NATIONAL PLR

senior en tant que tel: «Ce n'est pas le rôle d'un élu de défendre une génération contre une autre, et je trouve même dangereux de travailler pour une catégorie sociale plutôt qu'une autre.» Certes, mais est-ce si difficile de faire un geste pour les retraités, par exemple? Comme lorsque se présente au Parlement une initiative cantonale proposant de ne plus soumettre les fonds de prévoyance à l'intérêt négatif? (NDLR, l'introduction par la BNS, en 2014, de taux d'intérêt négatifs, pour lutter contre un franc suisse trop fort, conduit certaines banques à répercu-





« Tous les partis politiques prétendent soutenir les seniors »

Pour Georg Lutz, politologue et directeur de la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) à l'UNIL, les seniors ne représentent pas une clientèle politique définie.

Peut-on affirmer que, aux Chambres fédérales, la gauche est généralement plus favorable aux intérêts des seniors que la droite ?

Ce n'est pas si simple. Tous les partis politiques prétendent soutenir les seniors. Mais la gauche est traditionnellement plus favorable pour garantir ou élargir différentes prestations sociales.

Les seniors manquent-ils de relais à Berne, compte tenu de leur nombre croissant au sein de la population ?

Deux groupes d'âge sont gravement sous-représentés au Parlement depuis longtemps : les plus de 70 ans et les moins de 30 ans. On parle souvent des jeunes dans le débat politique, mais il en va de même pour les personnes âgées. Et, en plus, les seniors n'ont pas un lobby fort. Mais il n'est pas vrai de conclure que les intérêts des seniors ne sont pas pris en compte. Les personnes âgées participent plus fréquemment aux élections et les partis en sont conscients. Dans la prévoyance vieillesse en particulier, il y a aussi un débat sur le fait que les personnes âgées bénéficieront d'une redistribution au détriment des jeunes.

Les aînés votent-ils majoritairement plus à gauche ou à droite en Suisse ?

Les différences ne sont pas aussi grandes qu'on pourrait s'attendre : les jeunes ne votent pas simplement à gauche et les personnes âgées ne votent pas que à droite. Dans l'ensemble, les partis sont soutenus de manière très similaire par tous les groupes d'âge. Mais il y a quand même des nuances. L'UDC est le parti le plus fort dans tous les groupes d'âge, mais le PLR et le PDC sont légèrement mieux représentés parmi les personnes de plus de 65 ans et le PS ainsi que

Les Verts sont légèrement mieux représentés parmi les jeunes.

« Deux groupes d'âge sont gravement sous-représentés au Parlement depuis longtemps : les plus de 70 ans et les moins de 30 ans »

GEORG LUTZ, POLITOLOGUE



Les seniors représentent-ils une « clientèle » politique définie ?

Non, ce n'est pas du tout le cas. En général, l'appartenance à un groupe social est moins importante pour les positions politiques que l'appartenance à un parti. Les femmes ne représentent pas simplement les préoccupations des femmes et les jeunes ne représentent pas simplement les préoccupations des jeunes.

N.V.



Au Parlement, la cause des seniors fait souvent l'objet d'une séparation nette entre gauche et droite.

peu du centre. Ce n'est pas une surprise! La gauche ne se soucie guère de trouver le financement nécessaire à ses largesses. Il n'y a que deux solutions pour dépenser plus: on peut laisser filer la dette, et c'est un cadeau empoisonné qu'on laisse à la génération montante, ou on peut augmenter taxes, impôts et redevances, ce qui

touche toute la population, y compris les seniors. J'assume ma position et, si je devais résumer ma façon de voter à Berne, elle vise à assurer la vie dans une société dont tous les membres partagent l'effort en fonction de leur potentiel.»

On l'aura compris, pour Philippe Nantermod comme pour Céline Amau-

druz, le choix des thèmes du CSA sont discutables, car «trop orientés à gauche». Et de pointer du doigt les «vrais enjeux» chers à la droite. Pour le libéral-radical, «ceux qui ont de la peine à tourner, en Suisse, ce sont avant tout ceux qui financent le système de santé».

D'AUTRES FORMES DE COMBAT

La députée genevoise à Berne oppose, elle, d'autres combats à ceux du CSA: «L'UDC demande que le milliard pour la cohésion soit versé à l'AVS et non à l'UE. De plus, je m'investis en faveur d'une Suisse sûre. Les personnes vulnérables, parmi lesquelles on trouve souvent les seniors, subissent une baisse de leur qualité de vie dès lors que leur sécurité n'est plus garantie. Cela restreint leur liberté, ce qui est, à mes yeux, intolérable. La solution passe, selon moi, par une présence policière de proximité, en lien avec la population et l'expulsion systématique des criminels étrangers pour qui les personnes âgées constituent des proies de choix.»

Pour l'UDC, au moins deux sources de financement de l'AVS sont à portée de main: «Pour garantir durablement l'AVS, il ne suffit pas d'adapter l'âge

DEUX INITIATIVES POUR LES SENIORS EN EMBUSCADE

Deux initiatives populaires concernant les seniors vont être lancées prochainement. La première, qui émane de l'association Bien vieillir, regroupant notamment des personnes et des organisations spécialistes des questions liées au vieillissement, demande à la Confédération et aux cantons de renforcer leur soutien aux soins à domicile: elle souhaite inscrire dans la Constitution fédérale la garantie, assurée par la Confédération et les cantons, que «chacun reçoive, jusqu'à la fin de sa vie, les soins, l'aide et le soutien aux actes de la vie quotidienne conformément à sa situation personnelle». Elle devrait être lancée au printemps prochain. La seconde souhaite supprimer toute discrimination liée à l'âge: dans le public comme dans l'économie privée, personne ne doit être discriminé en fonction de son âge. Et, si tel est le cas, les victimes doivent pouvoir porter plainte. En substance, c'est le contenu d'une initiative, encore en cours d'élaboration, et soutenue par des élus de droite comme de gauche ainsi que par des syndicats.

de la retraite des femmes à celui des hommes, mais il faut aussi que l'AI rembourse sa dette auprès de l'AVS.» L'UDC demande de surcroît que, au moins, un milliard de francs soit prélevé dans l'aide au développement et à l'étranger et versé à l'AVS.

UNE POLITIQUE «VOLONTAIRE»?

Pour le CSA, la défense des seniors n'en reste pas moins liée à une forme claire d'engagement: «Pour ma part, affirme Bea Heim, ma défense des problématiques liées à l'âge a toujours été guidée par la phrase du préambule de la Constitution fédérale affirmant que «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres».

Fière de figurer au rang des parlementaires les plus engagées au service des seniors, Ada Marra ne dit pas autre chose. Elle plaide pour «une politique volontaire, dirigée vers l'amélioration des conditions de vie des seniors». Pour la socialiste vaudoise: «Trop d'éléments prêterent les conditions

sement. Elle a en effet voté blanc sur le seul objet qui a fait l'unanimité à droite (contre quasi toute la gauche), à savoir l'initiative parlementaire visant à relever l'âge de l'examen de conduite de 70 à 75 ans: «Mon vote était influencé par le fait que mon papa était chauffeur poids lourd et que je trouvais que ce n'était pas reconnaître ce talent (surtout celui de mon papa) que de considérer que les personnes âgées sont un danger sur la route.»

REPRÉSENTATIVITÉ EN QUESTION

A travers un organe consultatif comme le CSA, la population la plus âgée de Suisse dispose, en quelque sorte, d'un relais au sein des deux Chambres fédérales. Pour Philippe Nantermod, les meilleurs ambassadeurs des seniors à Berne demeurent... les seniors eux-mêmes, fortement représentés au sein des parlementaires: «Beaucoup d'élus fédéraux qui débarquent sont âgés de 55 ans et plus. On dit souvent que c'est le dernier job avant la retraite! Je ne dirais en tout

des chiffres bien réels: la hausse des dépenses dans les prestations complémentaires s'explique notamment par la constante augmentation du nombre de bénéficiaires. Ceux-ci sont passés de 202700 à 322780 personnes entre 2000 et 2017.

Quant au nombre exponentiel de bénéficiaires, s'il est lié à la croissance démographique, le vieillissement de la population et la hausse du nombre de personnes résidant dans un EMS pèsent toujours plus sur les coûts des PC. Un défi pour tous les élus, à plus forte raison pour celles et ceux qui briguent un siège aux élections à venir.

La prochaine législature dira si le Parlement aura su accueillir les meilleurs représentants pour s'atteler aux défis de l'âge. Avec, en tête, une réalité que ni la gauche ni la droite ne devraient perdre de vue: dans vingt et un cantons, les seniors sont déjà plus nombreux que les juniors.

NICOLAS VERDAN

« On peut laisser filer la dette et c'est un cadeau empoisonné qu'on laisse à la génération montante ou on peut augmenter taxes, impôts et redevances, ce qui touche toute la population, y compris les seniors »

CÉLINE AMAUDRUZ, CONSEILLÈRE NATIONALE UDC

de vie de nos seniors.» Par exemple? «Eh bien, le marché du travail, fermé envers les plus de 50 ans. Pour les plus de 60 ans, c'est encore pire... Je pense aussi aux rentes AVS: la somme des rentes individuelles d'un couple marié ne peut pas être supérieure à 150% de la rente maximale. Les seniors sont également «victimes» des assurances maladie qui leur font des primes terribles en les mettant dans la catégorie des «mauvais risques», comme ils les appellent. Parlons aussi de la non-reconnaissance de leur apport bénévolat intergénérationnel et j'en passe...»

Pour la petite histoire, Ada Marra a failli cumuler cinq points à notre clas-

cas pas que les seniors sont les parents pauvres du Parlement.»

De fait, selon les dernières statistiques, datant du mois de juin dernier, la moyenne d'âge au Conseil national est de 52 ans. Au Conseil des Etats, elle est de 58 ans.

Mère des batailles au Parlement, la réforme des prestations complémentaires (PC) pour les rentiers AVS et AI illustre clairement la répartition des fronts. Sans surprise, comme dirait Céline Amaudruz. Mais au-delà du classique affrontement gauche-droite, nos parlementaires doivent composer avec

